



Le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Présentation :

Le Brevet d'Initiation Aéronautique est un diplôme à part pour l'Éducation Nationale. Il n'a pas véritablement d'équivalent. Il est en effet à la jonction de l'Éducation et du monde de l'aviation et de l'espace ; un pont entre passion et raison, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire. Son histoire ancienne et prestigieuse démontre sa valeur et son intérêt. La France est un grand pays d'aéronautique et le BIA est un formidable vecteur de découverte qui permet aux candidats de mettre en avant des compétences et des savoirs avec enthousiasme et rigueur.

L'inspection générale des Sciences et Technique de l'Ingénieur a la chance d'être en charge pour l'Éducation Nationale de ce diplôme.

Le BIA est mis en œuvre en pleine coordination avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et le Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives (CNFAS).

Les élèves peuvent passer le BIA dès l'âge de 13 ans, mais il est vivement conseillé d'être en classe de troisième ou au lycée (pour les établissements qui proposent cette formation) car le programme du BIA nécessite des notions de mathématiques et de physique notamment.

Programme

La préparation au BIA par son approche pluridisciplinaire permet :

- De donner davantage de sens à la formation scolaire et de mieux appréhender des notions techniques parfois complexes.
- Un travail d'équipe (cohésion dans le groupe d'élèves).
- De renforcer le lien entre le milieu scolaire, les fédérations aéronautiques et professionnelles et les entreprises du secteur.
- De participer à l'orientation vers les filières de l'aéronautique et du spatial.



L'élève qui suit la préparation au BIA doit développer des connaissances et des compétences en :

- ✓ Aérodynamisme, aérostatique et principe du vol.
- ✓ Étude des aéronefs et des engins spéciaux.
- ✓ Navigation, réglementation, sécurité des vols.
- ✓ Météorologie et aérologie.
- ✓ Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial.

Des visites d'entreprises aéronautiques pourront être organisées dans le cadre de cette formation.

Des visites de musées aéronautiques et spatiaux pourront aussi être prévues et mises en place. (Modalités pratiques à définir)

Un vol « découverte » pourra être possible pour tout élève ayant été reçu à l'examen.

Aussi, un élève suivant une préparation au BIA pourra trouver des facteurs de motivation et des éléments pour élaborer un projet personnel d'orientation.

Modalités de la formation BIA

- ➔ La formation est dispensée dans le cadre scolaire de l'Éducation Nationale par un enseignant habilité à l'enseignement aéronautique.

Les cours seront effectués à partir de supports écrits. L'expérience personnelle de professionnels du secteur aéronautique et spatial sera également mise à contribution, afin d'apporter une vision plus concrète sur les notions étudiées.

- ➔ La formation débutera en octobre 2024 et se terminera en mai 2025 (planning prévisionnel).

Les cours auront globalement lieu un mercredi sur deux de 13h30 à 16h30. A l'approche de l'examen, il se peut que les cours aient lieu plusieurs mercredi de suite.



Examen du BIA

- ➔ L'examen aura lieu en fin d'année scolaire, fin mai ou début juin 2025.
- ➔ L'examen du BIA, d'une durée de 2h30, se présente sous forme de QCM (Questionnaire à Choix Multiples), composé de 100 questions. Le lycée inscrira le candidat.
- ➔ Une option « Anglais » peut être choisie. Cette option ne peut que rapporter des points dans la mesure où seuls comptent les points au-dessus de 10.
- ➔ Les inscriptions à cette formation sont ouvertes dès à présent. Vous trouverez avec ce document le formulaire d'inscription.

Aéronautiquement vôtre,